

Résumé Rapport final

Programme cantonal de prévention du tabagisme du Canton de Fribourg 2018-2021

Depuis 2009, le canton de Fribourg a mis en œuvre trois programmes cantonaux de prévention du tabagisme (PCPT). Ces trois programmes consécutifs (2009-2013, 2014-2017 et 2018-2021) ont favorisé le développement d'une prévention du tabagisme systématique, équilibrée, cohérente et durable, ainsi qu'une méthodologie de travail rigoureuse.

Les orientations ainsi que le modèle d'impact du PCPT sont basés sur le bilan des deux programmes précédents ainsi que sur les données nationales et cantonales des contextes épidémiologique, stratégique, législatif et économique.

Les objectifs d'impact du PCPT 2018-2021 étaient les suivants :

- Améliorer des connaissances liées aux méfaits du tabac dans la population fribourgeoise.
- Réduire du nombre de fumeurs et fumeuses dans la population fribourgeoise, notamment chez les jeunes.
- Améliorer les conditions cadres favorables à une vie sans tabac et à une réduction de l'exposition à la fumée passive.
- Développer des synergies pour favoriser une approche multithématique de la prévention, conformément à la Stratégie MNT.

Les activités se sont articulées autour de plusieurs axes d'intervention : information, sensibilisation et communication ; prévention structurelle, prévention comportementale et aide à l'arrêt du tabac ; elles se sont déclinés en différents projets et mesures à destination de l'ensemble de la population fribourgeoise.

La grande majorité des objectifs d'output et d'outcome du PCPT 2018-2021 ont pu être atteints ; notamment grâce aux nombreux partenariats tissés au cours des douze dernières années. La prévention du tabagisme jouit d'un ancrage solide ce qui facilite le déploiement des différents projets vers leurs public-cibles

Quelques succès du programme :

- Amélioration de la protection de la jeunesse : élévation de l'âge légal pour la vente de tabac à 18 ans et intégration de l'e-cigarette et autres produits du tabac à chauffer dans les dispositions d'application
- Protection contre la fumée passive : mise en consultation de l'ordonnance modifiant l'ordonnance concernant la protection contre la fumée passive
- Prévention comportementale : Développement d'un nouvel outil de prévention, un escape game santé multithématique qui vise le développement des compétences psychosociales des jeunes de 13 à 15 ans dans les milieux scolaires et de loisirs. Cette réalisation est au croisement de plusieurs plans cantonaux et est en cohérence avec la stratégie MNT.
- Renforcement de l'implication des Directions de l'Etat dans la prévention du tabagisme, grâce à l'intégration de nouveaux représentants dans le COPIL.